

BILAN PUBLIABLE**AU : 31 DECEMBRE 2016**

		31 DECEMBRE	
		2016	2015
ACTIF			
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.		963	404
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		152 767	95 405
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		743 135	489 534
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME			12 500
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES			
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT			
LOCATION SIMPLE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0	1 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		291	1 406
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
AUTRES ACTIFS			34 309
COMPTES DE REGULARISATION			0
TOTAL DE L'ACTIF		897 156	634 900

BILAN PUBLIABLE**AU : 31 DECEMBRE 2016**

		31 DECEMBRE	
		2016	2015
PASSIF			
BANQUES CENTRALES, C.C.P.			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		0	244
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			
AUTRES PASSIFS		235 441	160 599
COMPTES DE REGULARISATION		5 000	10 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES SUBORDONNEES			
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
CAPITAUX PROPRES HORS FRGB			
CAPITAL SOUSCRIT		150 000	150 000
PRIMES D'EMISSION			
RESERVES		15 000	15 000
ECARTS DE REEVALUATION			
PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
REPORT A NOUVEAU (+ / -)		224 057	166 120
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ / -)		267 658	132 937
TOTAL DU PASSIF		897 156	634 900

NOTES ANNEXES

AUX COMPTES SOCIAUX

PUBLIABLES

AU 31 DECEMBRE 2016

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 897 156 euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 267 658 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société MONEY GLOBE ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91-02 du Comité de la Réglementation Bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF, modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-04 du 3 novembre 2005.

Les avoirs, créances et dettes libellés dans une devise d'un Etat ne participant pas à la zone euro « out » ainsi que les autres devises ont été convertis sur la base du cours de change officiel suivant les règles adoptées par l'administration fiscale et déterminé conformément aux principes posés par l'article 38-4 et 209 du Code Général des Impôts.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Commissions (produits)

Ce poste recouvre l'ensemble des produits rétribuant les services fournis à des tiers, à l'exception de ceux ayant une nature d'intérêt qui figurent au poste 1 du compte de résultat. Figurent notamment à ce poste, les commissions perçues en qualité d'intermédiaire pour des opérations de crédit ou de placement de contrats d'épargne ou d'assurance vie ou non vie.

Commissions (charges)

Ce poste recouvre l'ensemble des charges découlant du recours aux services de tiers, à l'exception de celles ayant une nature d'intérêt qui figurent au poste 2 du compte de résultat.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

Les dispositions du règlement 91-02 du Comité de la Réglementation Bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
Diminution des charges de personnel de 12 642€

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

De formation et de recrutement pour 100 %.

**Informations complémentaires pour donner une image fidèle
Etat des immobilisations**

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	23 442		
Autres immobilisations incorporelles			
Matériel de transport	3 600		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 329		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	28 371		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	28 371		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement		23 442	0
Autres immobilisations incorporelles			
Matériel de transport			3 600
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 329
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		23 442	4 929
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			0
TOTAL GENERAL		23 442	4929

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	22 100	1341	23 441	0
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	2 928	672		3600
Matériel de bureau, informatique, mobilier	595	443		1038
Emballages récupérables et divers				
TOTAL GENERAL	25 623	2456	23 441	4638

Participation et autres titres détenue A long terme

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Fin exercice
Titres	12 500	0	12 500	0
TOTAL GENERAL	12 500	0	12 500	0

Comptes à termes

La société a souscrit le 22/11/2013 un contrat de compte à terme pour 10 000 €.

Le montant des intérêts courus à recevoir au 31/12/2016 est de 0 €

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
-Comptes de la clientèle			
Créances rattachées	743 135	743 135	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	743 135	743 135	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 921	87 921		
Personnel et comptes rattachés	21 337	21 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 743	42 743		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	56 823	56 823		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	26 617	26 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	235 441	235 441		

COMPTE DE REGULARISATION	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres Dépôt de garantie reçus	5 000		5 000	
Comptes de Régularisation divers				
TOTAL GENERAL	5 000		5 000	

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution	0	0
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL	0	0

Néant

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 702
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 633
Dettes fiscales et sociales	43 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	60 133

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	néant	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	150 000
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	150 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Fin exercice
Capital	150 000			150 000
Réserve légale	15 000			15 000
Report à nouveau	166 120	57 937		224 057
Resultat n-1	132 937		132 937	
Resultat de l'Exercice		267 658		267 658
Dividendes		75 000	75 000	
TOTAL GENERAL	464 057	400 595	207 937	656 715

Ventilation des commissions

Répartition par commission	Montant
Commissions Agents	676 076
Commissions NETWORK	771 685
Commissions MONEYTRANS	141 479
TOTAL	1 589 240

Ventilation des charges d'exploitations

Répartition par commission	Montant
Autres Achats et charges externes	348 007
Salaires et charges sociales	346 488
TOTAL	694 495

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Autres produits sur prestations de services financiers	2 670 408
TOTAL	2 670 408

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 670 408
Etranger	
TOTAL	2 670 408

Rémunération des dirigeants :

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Honoraires des commissaires aux comptes :

	Montant
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 233
-Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	8 233

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	9	